Ami du Clergé du 22 décembre 1938

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — X. *2e Dimanche après l'Epiphanie :* L'éducation des enfants, 689.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — LVI. La Ire Epître aux Corinthiens, 691. — LVII. La IIe Epître aux Corinthiens, 693.
Le mot sur la Sainte Vierge. — Après avoir dit le chapelet, 695.
Table des matières de l'année 1938. — Table synthétique, 696. — Table analytique, 700.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

X

2e Dimanche après l'Epiphanie

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Mes frères,

Nous lisons dans le saint Evangile qu'un jour Jésus-Christ daigna honorer de sa présence un repas de noces à Cana, en Galilée. Donc, dit S. Augustin, le mariage a Dieu pour auteur. Et S. Paul déclare que le mariage est saint, qu'il est un grand sacrement dans l'Eglise du Christ : *Sacramentum hoc magnum est... in Christo et in Ecclesia.* (Eph., v, 32).

Je devrais donc vous entretenir de la sainteté du mariage ; mais je crois plus utile et plus profitable de vous parler de quelques obligations inhérentes à l'état du mariage lui-même. Afin que mes paroles se fixent mieux dans votre mémoire, j'appellerai votre attention sur des choses matérielles, sur des objets sensibles. Or, l'Arche d'alliance de l'Ancien Testament me paraît un symbole très expressif des obligations du mariage. — En effet, au-dessus d'elle se tenaient deux chérubins en or, figure des deux époux dont l'amour et les intentions doivent être purs comme l'or. — L'Arche était faite d'un bois incorruptible, symbole de leur fidélité réciproque et inviolable. — Dans l'intérieur de l'Arche étaient conservées les tables de la Loi que Dieu avait données à Moïse sur le Sinaï, la verge d'Aaron, et une corbeille pleine de la manne tombée autrefois dans le désert. Eh bien ! m. f., c'est dans ces trois derniers objets qu'il me semble voir le symbole des trois principales obligations des parents envers leurs enfants : l'instruction, la correction et la vigilance.

I. — *L'instruction*

Il y avait, comme vous le savez, deux tables de la Loi divine : sur la première étaient écrits les commandements qui regardent Dieu, sur la seconde ceux qui ont rapport au prochain. Eh bien ! pères et mères, de même que le Dieu tout-puissant ordonna à Moïse de promulguer cette loi devant son peuple, ainsi ce même Dieu vous commande de l'apprendre à vos enfants et de la leur expliquer. Imitez le vieux Tobie : « Mon enfant, disait-il souvent à son fils, aie toujours Dieu présent à ton esprit; garde-toi bien de violer un seul de ses commandements; fuis le péché ; donne de bon cœur l'aumône aux pauvres; ne sois point dur pour les malheureux ; ne fais pas attendre aux ouvriers leur salaire ; enfin ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. »

Oh ! m. f., si, par de fréquentes exhortations, les pères et les mères d'aujourd'hui faisaient pénétrer ces saintes maximes dans l'âme de leurs jeunes enfants, comme on verrait refleurir et la religion et les bonnes mœurs ! Qu'ils leur disent de temps en temps, comme la mère des Macchabées à ses fils : « Chers enfants, ce n'est pas moi qui vous ai donné la vie, mais Dieu. Vous venez de lui, c'est à lui que vous retournerez. Cette terre sur laquelle il vous a placés est un lieu d'exil et d'épreuve : celui qui fait le bien aura Dieu pour récompense, celui qui fait le mal aura Dieu pour ennemi. Un peu plus tôt, un peu plus tard, vous et moi nous devrons quitter ce monde pour comparaître au jugement redoutable : et là, le péché seul peut nous attirer une sentence de mort éternelle. Détestez-le donc, ce péché, ô mes enfants, fuyez-le ! fuyez les mauvaises compagnies comme on fuit à la vue d'un serpent ! »

Telles doivent être, m. f., ou à peu près, les instructions des parents qui désirent faire leur salut et celui de leurs enfants.

— Mais, dira-t-on peut-être, mes enfants ne m'écoutent pas ; de tous les conseils que je leur donne, autant en emporte le vent, et ils deviennent de jour en jour plus indociles.

— Ecoutez, m. f. Les tables du Décalogue, dites-moi, n'étaient-elles pas de pierre ? Et cependant le doigt de Dieu y grava, et profondément, les préceptes de sa loi.

Eh bien ! lors même que le cœur de vos enfants serait dur comme la pierre, ne laissez pas de les instruire, redoublez les avis, les bons conseils, les remontrances au besoin ; et, je vous l'assure, tout cela restera imprimé dans leur esprit. Un jour viendra où, se rappelant les salutaires instructions et les bonnes maximes que vous leur aurez inculquées, ils diront : « Béni soit mon père, lui qui me recommandait toujours la crainte de Dieu ! Bénie soit ma mère, elle qui m'instruisait dans la doctrine chrétienne ! Elle n'admettait point d'excuse pour me dispenser de mes prières du matin et du soir ; elle me voulait toujours sous ses yeux. Parfois elle me semblait trop sévère, mais maintenant je reconnais le bien qu'elle m'a fait, et les dangers dont elle m'a délivré. » C'est ainsi, m. f., que vos leçons, semblables à une bonne semence, produiront, dans leur temps, les fruits que vous en attendez : d'autant plus que vous, pères et mères, vous possédez par nature et par la grâce du sacrement de mariage les dispositions les plus propres à émouvoir le cœur de vos enfants, à former leur esprit, à régler leurs mœurs, à réformer leurs défauts.

Mais il est nécessaire cependant qu'aux enseignements vous joigniez encore les bons exemples. Car enfin, que voulez-vous que pensent vos enfants, si vous leur recommandez la crainte de Dieu, et qu'ensuite ils vous entendent le blasphémer en proférant son saint nom dans les emportements de votre colère? si vous les engagez à fréquenter les sacrements et que vous vous en teniez vous-mêmes éloignés ? si vous les envoyez à l'église tandis que vous vous dirigerez vers le cabaret ? Ne détruirez-vous pas ainsi par vos

actes ce que vous aurez édifié par vos paroles ? Ah ! de grâce, que vos exemples viennent à l'appui de vos leçons !... La voie des maximes et des préceptes est trop longue et le plus souvent sans succès; celle du bon exemple est assurément la plus courte et la plus efficace.

II. — *La correction*

Cependant l'instruction seule ne suffirait pas, si l'on n'y ajoutait quelquefois et en temps opportun la correction.

Cette correction doit être comme la verge d'Aaron : ce n'était pas un rameau d'arbre sauvage, mais la branche d'un amandier, plante qui porte des fruits. Aussi la correction sera-t-elle profitable si elle est fille de la raison, de la prudence et de l'amour, de cet amour qui simule l'indignation afin de pouvoir appliquer le remède, comme fait le chirurgien qui cautérise une plaie pour la guérir. Au contraire, si votre correction est l'effet de la colère, n'en espérez aucun bon résultat : car vous iriez contre le conseil que vous donne l'Apôtre, de ne point provoquer vos enfants à concevoir de l'indignation contre vous : *Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros.* (Col., III, 21).

La verge d'Aaron était flexible, et une nuit elle se couvrit de fleurs. Que la correction soit donc proportionnée à la faute, à l'âge et à la personne. Oui, sans doute, les manquements des petits enfants méritent la verge, mais la verge douce et flexible, mais la verge couverte des fleurs d'une discrète modération. Hélas ! les parents ne s'écartent que trop souvent de ces règles. Cet enfant brise un verre, renverse une liqueur, et voilà la mère qui, comme une furie, se met à le battre et s'écrie qu'elle voudrait le voir mort. Mais ce même enfant prononce-t-il une parole grossière, scandaleuse, oh ! alors la mère en rit devant lui, elle l'admire. Quelle folie, m. f. ! Dans le premier cas, comme c'est l'intérêt qui est en jeu et qui pousse, on inflige à l'enfant une correction exagérée ; dans le second cas, qui mériterait au contraire une sévère réprimande, on l'approuve par un sourire.

Devenus plus grands, les enfants commettent aussi des fautes plus graves. Oh ! sans doute, on ne les approuve pas ; mais alors encore une trop grande indulgence, la négligence qu'on met à les châtier sont cause souvent des malheurs qui s'abattent dans la suite et sur les enfants coupables et sur les parents trop faibles. Corrigez vos enfants, pères et mères, si vous ne voulez pas vous préparer des ennuis mortels pour l'avenir. Si vous avez vraiment à cœur leur salut, corrigez-les : c'est Dieu qui vous l'ordonne. Ne vous laissez pas fléchir par une tendresse trop naturelle, par un faux amour, car ce n'est pas de l'amour, mais de la haine qu'il a pour son fils, celui qui lui épargne un châtiment mérité : *Qui parcit virgæ odit filium suum.* (Prov., XIII, 24).

III. — *La vigilance*

Enfin, à l'instruction et à la correction les parents doivent joindre encore la vigilance à l'endroit de leurs enfants.

La manne était gardée dans l'Arche d'alliance. Il semblerait qu'ainsi conservée dans une cassette, cela eût dû suffire. Eh bien ! non, m. f., cela n'était pas suffisant : elle était de plus, dit S. Paul, renfermée dans une urne où Dieu la préservait de la corruption.

Et vous, m. f., avez-vous la même sollicitude pour la garde de vos enfants ? Hélas ! je vous le souhaiterais. Ecoutez comment S. Jean Chrysostome, enflammé d'un saint zèle, en parlait à son peuple d'Antioche : « Dois-je parler, ou dois-je me taire ? s'écriait-il ; mais à quoi servirait de me taire dans la crainte de vous contrister, si mon silence devait vous être préjudiciable ? Eh bien donc, j'en vois dans cette ville beaucoup parmi vous qui ont plus de soin de leurs chevaux et de leurs ânes que de leurs propres enfants. » *(Homil. 60).* Je me demande parfois, m. f., si les choses sont bien changées sur ce point. On a plus de soin de son bétail, ou de sa chèvre, ou de ses poules, ou de ses oiseaux d'agrément, que des membres de sa famille, que de son propre sang : aussi laisse-t-on errer ses enfants toute la journée, en dehors des heures de classe. Et si c'est là un grand tort à l'égard de vos fils, que sera-ce donc par rapport à vos filles ?

— Oh ! dites-vous, ma fille est innocente.

— Je le souhaite encore plus que vous. Mais croyez-moi : si vous la laissez courir en liberté, elle la perdra bien vite, son innocence : la manne, dans le désert, disparaissait au lever du soleil.

— Je la laisse aller à la campagne, à la promenade, aux noces, c'est vrai ; mais c'est toujours en compagnie d'honnêtes personnes, d'amis fidèles.

— Laissez-moi vous dire, m. f., que vous avez trop de confiance, et que je ne puis m'empêcher de vous plaindre, vous et votre fille.

— Mais je l'ai confiée à la garde d'un de mes parents, un homme de bon sens et d'une probité parfaite.

— Eh bien ! cela prouve tout simplement, ô pères et mères, que vous connaissez bien peu le monde : et cependant, votre expérience ne devrait-elle pas vous ouvrir les yeux et vous rendre plus prudents ? Ajoutez à cela qu'au temps de votre jeunesse on ne rencontrait probablement pas autant de pièges, de scandales, de dissolution, que de nos jours, jours presque semblables à ceux de Noé avant le déluge, où l'impureté ayant rompu tout frein, le vice se jetait sur l'innocence, comme vous voyez les oiseaux de proie planer au-dessus des volailles imprudentes.

Peut-être n'êtes-vous pas encore bien persuadés des dangers que court votre fille si vous ne veillez pas sur elle ? Ecoutez ce qui arriva à Dina, la fille de Jacob.

Cette jeune fille si sage se présente un jour à son père et lui dit : « Père, nous sommes ici dans le voisinage de Sichem; permettez-moi d'aller voir comment sont habillées les femmes des Sichimites. » Et Jacob, en père imprévoyant, consent et permet. Dina s'en va pour voir ; mais c'est elle qui est vue : et comme elle est belle, être vue, enlevée, déshonorée, ne furent l'affaire que de quelques instants. Cette triste nouvelle arrive aux oreilles de son père, qui en pleure de douleur ; mais à peine ses frères en sont-ils instruits qu'ils jurent de venger leur sœur. Cependant ils réussissent à cacher pendant quelque temps leur dessein de vengeance ; mais un jour ils prennent les armes, assiègent la ville, s'en emparent et y mettent tout à feu et à sang. Alors les pays voisins, craignant un sort semblable, se lèvent à leur tour et se réunissent pour repousser ces assassins étrangers. Et voilà que le bon Jacob, pour sauver sa vie et celle de sa famille, se voit obligé de s'enfuir précipitamment la nuit.

Que dites-vous maintenant de cette demande qui vous paraissait si innocente, et de cette permission qui vous semblait si simple, si naturelle ?

* *

Eh bien ! m. f., qu'arrivera-t-il donc à vos enfants à qui vous cédez si facilement sur les questions de conversation, de lecture, de promenade, de bal, de noces, de cinéma ? Ah ! que les malheurs d'autrui vous ouvrent les yeux ! Vous en avez vu, vous en connaissez plus que moi : qu'attendez-vous donc ?

Instruisez vos enfants, tenez toujours sous leurs yeux les tables de la loi de Dieu, et, en l'observant vous-mêmes, donnez-leur le bon exemple. Maniez quelquefois la verge pour les corriger. Gardez-les enfin comme un précieux dépôt que Dieu vous a confié et dont il vous demandera un jour un compte rigoureux. Vous procurerez ainsi à vos enfants et à vous-mêmes le bonheur ici-bas et une félicité éternelle dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

LVI

LA PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS

Entre tant d'autres Eglises, la communauté chrétienne de Corinthe a retenu d'une façon particulière l'attention de S. Paul, qui a jugé nécessaire de lui écrire deux lettres. On ne saurait dire pourtant que ce fait soit tout à la louange des Corinthiens qui, dans ces épîtres, reçoivent plus d'admonestations que d'éloges. Toujours est-il que les préceptes et les avertissements mêmes du Docteur des Gentils dépassent le cadre étroit d'une seule ville ; ils comportent des enseignements que l'Eglise a cru devoir retenir et dont chacun pourra faire son profit.

I

Il importe de préciser avant tout la situation des Corinthiens catholiques lorsque S. Paul leur écrivit. Leur cité était l'une des plus antiques et des plus glorieuses de la Grèce. A des souvenirs chargés d'histoire, elle joignait une prééminence artistique qui la posait en rivale d'Athènes ; commerçante et prospère, elle brillait aussi bien par son luxe que par son influence politique. Mais l'excès même de sa civilisation contenait, comme il arrive presque toujours, le germe des pires décadences. Les raffinements de la vie avaient produit un tel relâchement des mœurs que cette ville merveilleuse s'enlisait dans une honte et un discrédit universels.

Au milieu de toute cette fange, des néophytes pourtant avaient surgi, ainsi que des fleurs poussent sur la boue. Ce fut S. Paul lui-même qui les appela à la lumière évangélique, lors d'un premier séjour qu'il fit dans la ville et qu'il prolongea pendant un an et demi. Il avait d'abord tenté de convertir la colonie juive, très riche et très nombreuse. Cette méthode était normale, puisque les fils du peuple élu devaient être les premiers appelés du Seigneur. Mais, aveuglément obstinés ainsi que la masse de leurs compatriotes, ces Juifs restèrent à peu près indifférents à la prédication évangélique, et force fut à Paul de se retourner vers les païens.

Ceux-ci lui donnèrent plus de consolations. Bientôt le nombre des néophytes devint assez considérable pour qu'on pût les organiser en une communauté régulière, et dès lors l'apôtre estima que son devoir était d'aller plus loin, afin de porter à des régions nouvelles la vérité de Jésus. Après son départ, les choses marchèrent bien pendant un certain temps. Un citoyen d'Alexandrie, israélite d'origine, qui s'était converti à la foi chrétienne à Ephèse, exerça une influence considérable. Il se nommait Apollos et dominait ses frères autant par la fougue de son dévouement que par son beau talent de parole. Mais peu à peu la ferveur primitive commença à se relâcher. Des abus, des vices même s'introduisirent parmi les disciples du Christ.

Qu'on ne leur jette pas trop vite la pierre. En dépit de leur bonne volonté réelle, ils étaient chargés d'un lourd atavisme ; leur croyance nouvelle se heurtait à des traditions fort enracinées ; enfin ils vivaient dans une atmosphère saturée de corruptions de toutes sortes. Il leur aurait fallu un véritable héroïsme de sainteté pour maintenir l'intégrité de leur doctrine et la dignité parfaite de leur existence, dans un milieu où les pires exemples et les plus funestes suggestions les environnaient chaque jour. Ce courage sacré, tous ne le possédèrent pas. Il arriva que diverses contagions gagnèrent les Corinthiens catholiques. Chez les uns, ce fut l'esprit qui fut atteint ; des divergences doctrinales, des querelles de partis les mirent aux prises les uns avec les autres, et des questions personnelles envenimèrent le différend. Pour d'autres, le mal était plus pénible à avouer ; les vieilles habitudes charnelles reprenaient le dessus dans ces âmes trop longtemps accoutumées à la licence des plaisirs. De là, des polémiques, des invectives, des scandales. Il fallait à tout prix porter le fer rouge dans la plaie, sous peine de voir se dissoudre l'Eglise à peine naissante, et de livrer la religion elle-même aux sarcasmes des païens, qui contemplaient avec une joie railleuse les déchéances de ceux qui s'étaient d'abord posés comme les protagonistes de la vertu.

Si douloureuse que lui fût cette tâche, S. Paul n'hésita pas à la remplir, car il s'agissait là d'un de ses devoirs les plus essentiels. Il condamna les abus ; il réprimanda, tendrement et sévèrement, les coupables ; il institua des règles de discipline tout en remémorant des points de dogme. Et comme une première intervention de sa part n'avait pas suffi à rétablir l'ordre, il revint vigoureusement à la charge. Ses monitions sont restées d'une actualité toujours présente, et d'une portée toujours générale, car elles s'appliquent à tous les pécheurs, — et qui de nous peut dire qu'il n'a pas péché ?

II

Le plan de la 1re Epître aux Corinthiens est d'une simplicité admirable. Après les habituelles formules initiales, elle se divise en deux parties. La première comprend une série d'objurgations aux gens de Corinthe, au sujet de leurs défauts et de leurs crimes ; la seconde est plutôt une réponse à divers doutes posés sur des questions disciplinaires, dont certaines se rattachaient aux principes mêmes de la foi.

S. Paul s'attaque d'abord à l'erreur intellectuelle qui se manifeste par des divisions intestines. Il constate que les chrétiens de Corinthe sont hostiles les uns aux autres et se prévalent, pour soutenir leur faction, du nom de celui qui les a amenés à la foi. En quelques mots, vigoureux et précis, l'Apôtre démon-

tre l'absurdité de cette manière de voir. Qu'importe qu'on ait été évangélisé par Apollos, par Paul ou par Céphas ? Est-ce que tous — eux et leurs émules — ne sont pas de simples envoyés du Christ, qui ne saurait être désuni d'avec lui-même ? L'indispensable unité de croyance dérive de l'unité même du Christ. — Ce principe établi, l'écrivain expose une apologie de son ministère, assez voilée pour qu'elle ne puisse blesser personne, mais néanmoins assez nette pour réduire sans doute au silence les partisans adverses qui lui auraient reproché l'extrême simplicité de ses discours. Il n'a pas voulu outrager la sublimité de la parole divine en recourant aux artifices de la sagesse humaine ni de l'éloquence : il s'est borné à prêcher Jésus et Jésus crucifié. Afin de mieux se mettre à la portée de tous, il s'est abstenu d'entrer dans des subtilités dogmatiques. Que tout le monde fasse donc comme lui, et ne songe qu'au salut des âmes dans l'union et la charité sainte du Christ !

D'ailleurs les Corinthiens, si sévères à l'égard les uns des autres et si prompts à s'anathématiser réciproquement sans motif, feraient mieux de garder leurs rigueurs pour ceux qui vraiment les méritent. Autant il est bon de vivre fraternellement dans cette paix sainte qui est l'apanage des enfants de Dieu, autant il importe, en revanche, de fuir la société des pécheurs, qui ne peuvent que corrompre les âmes. Or, des pécheurs, il y en a dans la cité, et même parmi ceux qui ont reçu le privilège du baptême. L'auteur cite un cas particulièrement scandaleux, qui devrait, à lui seul, abattre l'orgueil insensé des fidèles. Après l'exposé de la cause, il se sert de son autorité souveraine pour prononcer une véritable sentence d'excommunication contre le coupable, qu'il livre à Satan dans sa chair « afin que l'esprit soit sauvé au jour de N.-S. Jésus-Christ. » Et de ce fait particulier, il tire la leçon générale que chacun doit extirper de son cœur le vieux levain qui fait germer le mal, et doit fuir les occasions de péché.

Un autre sujet d'affliction, ce sont les procès que les membres de la communauté s'intentent couramment entre eux. Il y a d'abord quelque chose d'humiliant pour les membres de l'Eglise d'avoir à recourir à des juges païens pour les mettre d'accord, comme si l'on ne pourrait pas trouver parmi les chrétiens un seul homme assez sage et assez instruit pour exercer, en cas de besoin, les arbitrages nécessaires. Mais le principe même des litiges n'est pas moins regrettable. Que deviennent dans toutes ces discordes la charité du Rédempteur l'esprit de justice et celui de renoncement ? Au lieu d'accepter, dans un sentiment surnaturel, une injustice, ce sont les fidèles eux-mêmes qui se mettent à frauder leurs frères, au risque de compromettre leur salut.

Il faut se tenir encore en garde contre un vice essentiellement malfaisant : celui de l'immoralité sous ses formes diverses. Le corps humain n'a pas été créé en vue de n'importe quel plaisir. Il est devenu, par le baptême, le temple du Saint-Esprit ; Dieu lui-même s'est réservé ses droits sur lui, en rachetant à grand prix les âmes, et veut être glorifié jusque dans les membres de ses serviteurs. Quoique cette théorie ne soit développée que d'une manière relativement brève, S. Paul l'expose avec une vigueur qui s'explique par la gravité même de la question traitée.

Il connaît d'ailleurs les périls particulièrement nombreux auxquels ses disciples sont sans cesse exposés dans une ville aussi voluptueuse que la leur. Il tient donc à les prémunir spécialement contre des habitudes néfastes qui, quoique très enracinées dans leur entourage, ne peuvent aboutir qu'à la perdition de leurs âmes. Si le tableau qu'il trace est particulièrement chargé de couleurs sombres, il n'en reste pas moins profondément exact. Et les avertissements qu'il donne sont d'une utilité considérable, non seulement pour la population corinthienne, mais encore pour tous les chrétiens de l'avenir.

III

Réprimander est bien : mais ce n'est pas tout : il est nécessaire encore d'instruire. Précisément les chrétiens de Corinthe avaient soumis à leur fondateur un certain nombre de doutes que celui-ci s'empresse de trancher. Du point de vue général, ces cas de conscience ont une valeur fort inégale : certains ne présentent pour nous qu'un intérêt rétrospectif, tandis que d'autres permettent à S. Paul d'établir des règles universelles qui subsisteront jusqu'à la fin des temps. Nous allons les analyser suivant l'ordre où ils sont indiqués dans l'Epître, en insistant davantage sur ceux qui peuvent comporter un enseignement pratique pour nous.

Voici d'abord une question de la plus haute gravité : celle du mariage et du célibat, qui demeure d'une actualité permanente. S'il y avait, dès le premier siècle de notre ère, des fidèles qui abusaient des licences charnelles dont le paganisme s'était fait une habitude courante, en revanche, d'autres néophytes se laissaient entraîner par un excès de zèle et exigeaient pour tout le monde une chasteté rigoureusement absolue. A ce compte, les desseins de la Providence eussent été quelque peu bousculés, et le monde voué à une fin prochaine. Il fallait donc préciser avec exactitude la loi du Sauveur et S. Paul s'y emploie avec la profonde et surnaturelle philosophie qui lui était habituelle. Les vérités qu'il expose nous paraîtront peut-être un peu banales, tellement nous sommes, depuis dix-neuf siècles, imprégnés de civilisation religieuse ; mais pour les nouveaux convertis elles constituaient une véritable révélation. L'apôtre consacre d'abord, après son Maître, la légitimité, l'unité et l'indissolubilité du mariage ; il admet, en cas de besoin, la séparation de corps, à l'exclusion du divorce ; enfin il proclame ce que l'on a appelé le « privilège paulinien », à propos des unions entre chrétiens et païens, car « le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle » et réciproquement, — principe qui trouve encore son application de nos jours, surtout dans les pays de missions.

Suit une dissertation sur l'usage des viandes qui ont été préalablement offertes aux idoles. En principe on peut en manger, car les idoles ne sont que néant ; mais en pratique il faut savoir s'abstenir, de peur de causer du scandale ou de paraître participer au culte illégitime des faux dieux. De ce long exposé une chose est à retenir pour nous : c'est que nous sommes parfois obligés de nous abstenir de certaines actions licites en elles-mêmes, afin de ne pas scandaliser par notre attitude un prochain qui risque de ne pas toujours comprendre.

S. Paul en arrive ensuite aux convenances qu'il est nécessaire d'observer au cours des cérémonies cultuelles. Là encore, si le principe du respect éclate avec évidence, les modalités sont variables suivant les mœurs de chaque époque et de chaque pays. L'apôtre, se conformant aux usages, veut que les femmes ne paraissent à l'église que voilées, tandis que

les hommes auront la tête nue. Il exige que les agapes, qui sont la commémoraison de la sainte Cène, s'accomplissent avec modération et sans donner lieu à d'odieuses orgies.

Puis il passe à un problème plus élevé : celui des dons spirituels que les fidèles brûlent d'acquérir. Il faut se souvenir, pour bien le comprendre, que les « charismes » ou pouvoirs quasi miraculeux étaient plus fréquents dans l'Eglise primitive que de nos temps, d'abord parce que ces secours d'En-haut étaient nécessaires à la propagation de la Vérité, ensuite parce que la foi était plus vive. Paul admet que les fidèles aient le désir d'obtenir des grâces supérieures, comme la prophétie ou le don des langues ; mais il veille soigneusement à ce que ces aspirations surnaturelles ne dégénèrent point en vulgaires ambitions, et il pose des règles pratiques pour obvier à tous les excès.

Il est amené ensuite à insister sur le dogme capital de la résurrection des morts, qui est prouvé notamment par la résurrection même de Notre-Seigneur, sans laquelle toute prédication serait vaine. Mais les corps appelés à l'immortalité ne sortiront pas du tombeau avec les infirmités et les tares qui présentement les accablent. Ils seront transformés par la gloire : ce qui est très possible grâce au pouvoir divin, et ce qui est nécessaire pour achever le triomphe de la vie sur la mort.

* *

Avec une certaine timidité qui contraste avec ses objurgations précédentes, S. Paul entre dans quelques détails et recommande surtout à ses lecteurs d'accueillir favorablement son disciple Timothée, qui bientôt viendra les visiter, ou plus exactement se rendre compte de l'effet produit par cette lettre. Et il achève en répandant sur ceux qui, malgré leurs défauts, restent pour lui des fils aimés, ses plus abondantes bénédictions.

LVII

LA 2e ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS

Si l'on osait, à propos de la Sainte Ecriture, employer un langage ultra-moderne, on dirait que la précédente Epître avait été un « coup dur » pour les fidèles de Corinthe. Son auteur s'en rendait compte mieux que personne ; aussi attendait-il anxieusement des nouvelles de l'effet produit. Ce fut Tite qui les apporta : elles étaient à demi consolantes. On avait compris le bien-fondé des reproches reçus ; on s'était suffisamment repenti ; on avait la bonne volonté d'obéir. Mais quelque amertume subsistait néanmoins, et les calomnies des judaïsants, jointes à d'autres causes de troubles, diminuaient l'autorité de S. Paul, qui ne voulut pas revenir à Corinthe sans s'y faire précéder par un nouveau message qui achèverait d'éclaircir la situation.

I

Telle fut l'occasion de la seconde lettre aux Corinthiens. Mais l'occasion seulement, car l'apôtre ne se borna pas à des précautions diplomatiques ou à des paroles de circonstance. Tout en faisant son apologie personnelle, que les circonstances rendaient indispensable, il posa, comme nous allons nous en rendre compte tout de suite, une série de principes qui valent pour l'Eglise entière, en tous les temps comme en tous les lieux.

Il commença par rappeler comment Dieu, qui nous éprouve quelquefois par les tribulations, est aussi le Consolateur souverain et la source de toute espérance. Aussi lui-même, quoique affligé au point d'être lassé de vivre, continue-t-il, en dépit de toutes les tristesses, l'apostolat surnaturel dont la charge lui a été confiée par la miséricorde de Notre-Seigneur.

Une de ses afflictions les plus dures ont été les calomnies répandues par des chrétiens sur son compte. On l'a accusé de légèreté et d'inconstance, parce qu'il avait modifié le programme de ses voyages à travers l'Europe orientale. Mais s'il est vrai que des changements de détails sont devenus nécessaires, à cause d'événements inattendus, il n'en reste pas moins que Paul lui-même, et ses collaborateurs, ont toujours fait preuve d'une inflexible fermeté dans la ligne essentielle de leur conduite : la prédication de la foi. Si le Docteur des nations a renoncé à revenir à Corinthe immédiatement, c'est parce qu'il ne voulait pas y arriver dans la tristesse et qu'il tenait aussi à éprouver ses fils.

On l'a accusé de se comporter comme un orgueilleux, puisqu'il ne craignait pas de proclamer les grandes choses que Jésus avait accomplies en son âme. Mais qu'a-t-il besoin de se recommander lui-même ou d'être recommandé par n'importe qui ? L'autorité qu'il détient ne lui est pas venue par les suffrages des fidèles de Corinthe ni d'ailleurs ; il n'est pas un simple délégué ni même un mandataire des croyants. C'est Dieu lui-même qui lui a conféré un pouvoir auquel tout le monde est obligé de se soumettre. Il a reçu d'En-haut le « ministère de l'Esprit », ce qui constitue une gloire sans pareille, et le place au-dessus de Moïse, qui était simplement le législateur des temps de crainte et de colère. Dans ces conditions, n'est-il pas juste qu'il affirme publiquement la puissance dont il est dépositaire, pour le bien des âmes et l'avènement du Seigneur Christ ?

Car le salut des hommes et le triomphe de l'Eternel est le seul but qu'il doit poursuivre : « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais Jésus, » et il se hâte d'ajouter que les apôtres sont, en Jésus, les serviteurs de leurs frères. Et de fait, à côté de leur dignité surnaturelle, ils connaissent des humiliations et des abjections de toutes sortes. Ils mènent une existence si dure, ils sont parfois si accablés, qu'il leur serait plus facile de se réfugier dans l'obscurité et le silence. Mais la croyance sainte les possède, et ils doivent parler pour sauver le monde. Leur œuvre ne leur est donc pas une joie humaine, mais un devoir que Dieu leur a fixé. Il est vrai qu'une récompense leur est promise. Ce corps, qui est la source de tant de maux, n'emprisonnera pas toujours leur âme ardente : la mort ouvrira enfin les portes du ciel aux annonciateurs de l'Evangile, et ils seront alors bien payés d'avoir cédé à « l'amour du Christ qui les presse ». Il faut donc qu'ils continuent leur tâche : coopérateurs de Dieu, ils doivent exhorter les foules à marcher dans les voies du salut. Rien ne les arrêtera dans ce dessein, ni les coups, ni les prisons, ni les fatigues diverses ; dans la gloire comme dans l'ignominie, ils répéteront à leurs ouailles qu'il faut se purifier de corps et d'âme : qu'il faut vaincre toutes les tentations, même celle du découragement ; qu'il faut travailler dans la joie sainte pour qu'arrive le règne de Dieu.

Quelle définition plus magnifique pourrait-on donner de l'activité apostolique, depuis le premier siècle jusqu'à nos jours ?

II

Après avoir démontré ces points essentiels, S. Paul en arrive à une question qui devait gêner quelque peu son extrême délicatesse. De nos jours, il est parfaitement admis que l'Eglise a besoin, pour assurer le développement de sa vie normale, de subsides assez considérables, et tout le monde s'accorde à reconnaître que la majeure partie doit en être fournie par ceux-là mêmes qui reçoivent les bienfaits de son ministère sacré. La générosité des catholiques, surtout en France, ne provoque plus l'étonnement, tellement elle est devenue habituelle, mais elle suscite toujours l'admiration, car c'est elle qui assure la subsistance des paroisses et des diocèses, des écoles libres et des œuvres multiples, sans parler des larges offrandes attribuées au Saint-Siège et aux missions. Sans doute, dans les premiers temps, l'Eglise n'avait pas besoin de sommes aussi considérables, car son organisation était plus réduite ; mais, en revanche, les fidèles étaient moins nombreux et la majorité d'entre eux n'était pas plus aisée que beaucoup de chrétiens de nos jours. Il y avait donc une difficulté réelle à faire appel à leurs pauvres bourses, et cependant c'était absolument indispensable, pour subvenir aux frais de l'évangélisation en même temps que pour secourir les pauvres, conformément à la loi de charité.

La chose était tellement capitale que S. Paul jugea insuffisant de laisser aux pasteurs secondaires le soin d'y veiller. Il voulut au moins poser la règle primordiale et montrer que, s'il ne pouvait procéder partout lui-même aux collectes, il ne laissait pas de s'y intéresser de très près. Mais comment aborder ce sujet avec les Corinthiens, aussitôt après leur avoir infligé des blâmes qui, pour mérités qu'ils fussent, n'avaient pas dû leur causer un sensible plaisir? Et comment aboutir à des résultats fructueux dans une communauté où l'autorité de l'apôtre avait été récemment discutée et n'était peut-être pas encore totalement rétablie ?

Il sort de cet embarras, grâce d'abord à son sens diplomatique raffiné. Il se garde bien de tendre la main de prime abord. Il commence par faire l'éloge des chrétiens de la Macédoine qui ont fait preuve d'une bonne volonté remarquable. Excellent moyen de piquer d'émulation les braves gens de Corinthe, qui n'étaient pas exempts d'un certain amour-propre et même d'une petite pointe d'orgueil. Ne fût-ce que pour soutenir l'honneur de la ville, ils se devaient de ne pas se montrer inférieurs à leurs voisins.

Mais S. Paul ne s'attarde pas à ces subtilités humaines. Bien vite il élargit le débat et donne des arguments qui constituent encore pour nous, et constitueront pour les générations à venir, le code de l'aumône chrétienne. Il allègue l'exemple de Jésus qui de riche s'est fait pauvre pour nous, « afin que vous soyiez riches par sa pauvreté. » Il souligne qu'il ne s'agit pas de surcharger les uns au détriment des autres, mais que ceux qui possèdent présentement une fortune sont tenus de venir en aide à l'indigence de leurs frères. Il précise que les dons doivent être offerts dans une intention surnaturelle « en face des églises », et former la preuve tangible de la charité qui doit enflammer les âmes. Ce n'est pas tout : les offrandes ne doivent pas être présentées à contre-cœur et comme à regret ; il faut qu'elles soient spontanées et apportées volontiers, car « le Seigneur aime celui qui donne avec joie. »

Au surplus, que les donateurs ne s'imaginent pas que leur sacrifice sera stérile : Dieu lui-même se chargera de récompenser ceux qui auront su se dépouiller un peu pour sa cause. Il est puissant pour les combler de grâces, aussi bien dans les prospérités d'ici-bas que dans celles, infiniment supérieures, de l'autre vie. Le Seigneur ne permettra pas que ses fils manquent du nécessaire pour s'être montrés confiants en sa Providence.

Enfin les charités ainsi répandues n'auront pas seulement d'utiles effets matériels sur les Eglises et sur les miséreux. Elles occasionneront la gloire de Dieu, à qui ceux qui les auront reçues rendront d'amples actions de grâces ; elles provoqueront des prières en faveur de ceux à qui elles sont dues; elles resserreront entre tous les fidèles des communautés même les plus lointaines le lien de l'union fraternelle. « Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable, » conclut l'Apôtre.

N'est-il pas vrai que son enseignement apporte à chacun de nous une leçon à méditer et à faire passer dans la pratique ?

III

Cette digression difficile achevée, S. Paul en revient au premier but de sa lettre, c'est-à-dire à sa complète justification. Mais il semble que l'appel qu'il vient d'adresser aux Corinthiens lui ait donné une audace nouvelle. Il se sent plus sûr de ses fils, maintenant qu'il a montré sa confiance en eux en sollicitant leur générosité. Et sa défense prend une allure d'offensive, de même que sa plaidoirie tourne à l'apologie de ses actes.

Il s'attaque directement à ceux qui ont manifesté de l'hostilité à son égard. Si jusqu'alors son attitude a été inspirée par l'humilité du Christ, il ne faut pas que ses adversaires puissent en conclure qu'il les redoute. Il les avertit qu'en cas de besoin il n'hésitera pas à user de rigueur contre eux. Ce qu'il ne veut surtout pas, c'est qu'on le soupçonne d'agir avec des sentiments intéressés, « car, quoique vivant dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair. » Toujours prompt à appuyer ses décisions sur les principes divins qui les dictent, il souligne qu'en s'opposant à lui, on attente au Dieu même dont il n'est que le délégué. Et cet outrage au droit divin l'indigne si fort qu'il fulmine de véritables menaces à l'encontre de ceux qui s'obstineraient dans le mal. Au reste, s'il en est parfois réduit à se glorifier afin d'assurer la vitalité de son œuvre, ce n'est point par vanité personnelle ; ce qu'il loue en lui ce n'est pas lui-même, mais l'action céleste qui l'utilise comme instrument du bien.

On lui a reproché, plus ou moins ouvertement, de n'avoir pas été en contact direct avec le Christ, quand celui-ci vivait sur la terre. Il n'hésite pas à répondre que, quoique venu plus tard, il n'a pas moins fait que les autres grands apôtres, et il en fournit aussitôt des preuves. On a critiqué (bien à tort d'ailleurs) son insuffisance oratoire ; mais sa science est égale à celle de ses vénérés collègues, car elle émane, comme la leur, de l'Esprit de souveraine sagesse. Toutes ces menées odieuses ne sauraient d'ailleurs provenir que de l'auteur de tout mal, Satan, qui s'est

abrité derrière d'hypocrites formules et s'est transformé en ange de lumière pour détruire l'influence rédemptrice des envoyés de Jésus. Mais, dans l'intérêt général, cette manœuvre ne saurait être tolérée. Et S. Paul revient à la charge avec une énergie toujours accrue.

Que ses ennemis osent donc produire des titres pareils à ceux dont il se réclame ! Ils se disent fils d'Abraham ? Et Paul ne l'est-il pas comme eux, lui qui descend d'une authentique famille juive? Ils sont ministres du Christ ? Lui n'est-il pas un de ses apôtres ? Bien plus, lequel d'entre eux peut se vanter d'avoir fourni autant d'efforts, d'avoir subi autant d'emprisonnements et de flagellations, d'avoir couru tant de périls de toutes sortes, d'être accablé moralement par autant de soucis et de sollicitudes diverses ?

En opposition avec toutes ces misères qui lui sont un véritable et continuel martyre, l'apôtre évoque les manifestations glorieuses dont le Seigneur l'a gratifié, et qui contribuent à appuyer sa thèse, car le ciel ne l'aurait pas favorisé de visions extraordinaires s'il n'avait pas été en plein accord avec lui.

En dépit de tous les obstacles, il achèvera donc de remplir la mission dont il a été chargé providentiellement. Il retournera à Corinthe, en s'arrangeant de façon que son séjour ne soit onéreux pour aucun de ses frères. Il se dépensera, comme auparavant, pour le salut des âmes, et quoi qu'on veuille insinuer, on ne parviendra pas à le convaincre d'avoir séduit les cœurs par ruse. Tout ce qu'il demande au Très-Haut, c'est que ses enfants deviennent parfaits. Quant à ce qui le concerne lui-même, il n'en a nullement cure. Il se réjouira même de sa faiblesse personnelle, pourvu que ses fidèles soient forts. Que les chrétiens vivent en paix, et le Dieu d'amour sera avec eux, pour les combler de ses grâces et de son Esprit.

* *

Dans ses derniers chapitres surtout, cette Lettre atteint aux plus sublimes sommets de l'éloquence. Du simple point de vue littéraire, elle peut être mise en parallèle avec les discours de Démosthène et de Cicéron, qui eux aussi se défendaient avec fougue contre les calomnies passionnées de leurs adversaires. Mais elle domine de bien haut les œuvres des orateurs classiques, parce qu'elle ne se borne pas au côté humain et personnel des choses. Elle remonte jusqu'à la source de toute action sainte : au Dieu qui a envoyé les apôtres afin d'instruire l'univers, et qui ne permettra pas qu'en les bafouant on attente à sa Vérité.

LE MOT SUR LA SAINTE VIERGE

APRÈS AVOIR DIT LE CHAPELET

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts,
Ce soir, j'ai récité l'*Ave* cinquante fois...
Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère.
Mais simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère,
Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,
J'ai répété : « *Priez pour nous, pauvres pécheurs !* »
Et déjà, dans mon cœur, je sens la paix renaître.
Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un Maître
Miséricordieux, bon, clément, paternel.
Pourtant il est aussi, sur son trône éternel,
Un Juge et, quand je songe à ma vie, il me semble
Que je suis bien souillé, bien coupable, et je tremble.
Oui, mais la Bonne Vierge est là qui me défend.
Souvenez-vous. Jadis, quand vous étiez enfant,
Et qu'on vous châtiait de quelque grave faute,
Quand le père irrité se levait, la main haute,
Votre mère arrêtait le bras prêt à frapper.
Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,
Jésus-Christ sur la croix donnant Jean à Marie,
Lui dit : « Voilà ton fils ! » C'est pourquoi je la prie,
A l'heure de ma mort, d'implorer mon pardon,
Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don,
Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne
Tout entière, et ta mère, ô Seigneur, est la mienne !
Ma Mère, intercédez donc pour moi, s'il vous plaît.
Dans le creux de ma main je vois mon chapelet,
Et pour moi ses grains noirs sont comme une semence
Qu'avec un grand espoir je jette au ciel immense.
Chaque *Ave* va bientôt, miracle merveilleux,
S'épanouir aux pieds de la Reine des Cieux,
Et, suave parfum, ma prière fleurie
Montera doucement vers la Vierge Marie.

On voit, par ces vers délicieux, que « la Bonne Souffrance » avait ressuscité dans l'âme du doux « Poète des Humbles », avec la foi, les sentiments de la plus admirable piété.

Quand, après dix ans de conversion et de vie toute chrétienne et apostolique, il s'endormit, un *samedi du mois de mai 1908*, un crucifix d'argent, don de Mgr l'Evêque de Chartres, fut placé sur son cœur, et dans ses mains croisées fut entrelacé le *chapelet* qu'il aimait à redire si souvent : doux et pieux symboles de son amour pour Jésus et Marie.

C'est, du reste, chez tous les convertis contemporains que s'avère une tendre dévotion envers la Mère de Dieu.

Un an avant Coppée, son ami *Huysmans*, l'auteur des *Foules de Lourdes*, mourait, lui aussi, dans d'épouvantables souffrances : « Il les aimait, il les offrait humblement, pour le rachat de ses fautes passées, à son Père céleste, au Dieu mort sur la Croix, et aussi à la Vierge Marie, qu'il priait sans cesse, — je dis mal, — à laquelle il s'adressait, il parlait familièrement, comme un fils parle à sa mère. »

Le disciple de Huysmans, *Adolphe Retté*, rencontre sur son chemin du Diable à Dieu la bonne Mère du Ciel ; il devient et demeure un dévot du chapelet.

Enfin, *Déroulède*, le grand patriote, dit à M. Barrès : « J'aime l'*Ave Maria,* » et l'on sait qu'avant d'aller mourir à Nice, il voulut recevoir la communion à Notre-Dame de Paris dans la chapelle de la Sainte Vierge.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 21 decembris 1938.
Eug. Lindecker, *Vic. Gen.*

Le gérant : A. BORDET.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*